

République Française Département de l'Hérault
Commune de SAINT GUILHEM LE DESERT

Date de la convocation : 15/03/2024

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL N° 20-2024
Séance du 28 mars 2024

Membres en exercice : 9

Présents : 8

Absents : 1

Représentés : 0

Pour : 8

Contre : 0

Abstention : 0

L'An Deux Mille Vingt-quatre le vingt-huit mars à 18 heures
le Conseil Municipal dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire,
sous la présidence de M. Robert SIEGEL, Maire,

Présents : SIEGEL R, MORESMAU JP, MINAZZO D, GILHET B, THEULE JC, VEDEL P,
KROGSDAHL A, STEHLE C

Absents : NICAISE V.

Secrétaire de séance : MORESMAU JP.

Objet : Attribution de subvention à l'Association des amis du chemin de St Guilhem

L'association "Les amis du chemin de St Guilhem" a pour vocation le développement de la randonnée pédestre et plus particulièrement la promotion et la mise en tourisme du chemin de St Guilhem, Chemin de randonnée reliant le Mont Aubrac à Saint Guilhem le Désert.

VU l'article L 1611-4 du code général des collectivités territoriales relatif au contrôle sur les Associations subventionnées,

CONSIDERANT l'examen de la demande de subvention présentée par l'association

CONSIDERANT que les activités conduites par l'association sont d'intérêt local,
Le conseil municipal ayant délibéré, décide :

- d'attribuer une subvention de 100 € à l'association des Amis du Chemin de Saint Guilhem.
- d'autoriser le maire ou son représentant à signer toutes pièces relatives à cette subvention.

Fait & délibéré à Saint-Guilhem, Jour, Mois, An que dessus.

Le Maire,
SIEGEL R.

Le / La secrétaire

